

Notes du Rédacteur...

Bilinguisme : À l'automne de 1977, cette chronique vous apprenait que la *Revue* s'apprêtait à devenir une publication bilingue, conformément aux politiques du Gouvernement fédéral. Même si le Comité de rédaction n'a pas encore déterminé le nouveau format de la *Revue*, nous avons commencé à augmenter notre contenu français dans ce numéro.

La tribune du lecteur : Nous aimons entendre les opinions de nos lecteurs parce que c'est notre seul moyen de savoir ce que vous voulez lire dans la *Revue*. Disons-le, sans vous, chers lecteurs, notre publication n'aurait aucune raison d'être. Mais nous vous prions d'être patients. Nous nous efforçons d'accuser réception de toutes les lettres, mais nous ne pouvons pas répondre à chacune d'entre elles. La masse de notre courrier est telle que notre travail de rédacteur se trouve retardé lorsque nous essayons de tenir notre correspondance à jour. Nous tâchons de vous donner satisfaction le plus vite possible et de vous répondre rapidement, mais nous ne pourrions pas toujours répondre aux lettres amicales. Nous vous prions cependant de continuer à écrire, même si vous n'entendez pas parler de nous. Toutes les lettres sont lues et nous tenons compte des suggestions visant l'amélioration de la *Revue*.

En outre, si votre lettre est publiée dans la tribune du lecteur, ne soyez pas déçu si vous voyez que votre texte a été remanié. Étant donné le peu d'espace dont nous disposons, il est parfois nécessaire de réduire le contenu des lettres afin d'en faire ressortir l'essentiel. Cela nous permet d'en faciliter la lecture et d'en publier le plus possible.

Affaires récentes : En relisant de vieux exemplaires de notre publication, nous avons revu la section « Affaires récentes ». Jusqu'en 1966, chaque numéro consacrait quelques pages à cette rubrique, qui fut retirée à partir du numéro d'octobre de cette année-là, de même que la section « Sports, événements sociaux, naissances et mariages ». Le tollé de protestation qui s'ensuivit fut à l'origine de la création de la chronique intitulée, « Dépêches divisionnaires », mais « Affaires récentes » ne revit jamais le jour. Nous nous sommes demandé pourquoi, et nous en avons conclu que la raison résidait dans le système actuel de consignation des affaires criminelles.

Cependant, après avoir questionné le plus grand nombre possible de gens, nous nous sommes aperçus que beaucoup de gens s'intéressent aux affaires criminelles. Le policier aime savoir ce que font ses collègues, et nos abonnés civils s'intéressent au travail de la police. C'est pourquoi nous demandons aux policiers et aux policières des détachements de nous communiquer leurs cas intéressants. Vous devez cependant vous assurer que l'accusé a eu son procès. Nous ne voudrions pas nuire à la tenue d'un procès juste.